

## Contribution du réseau des Conseils de développement bretons à la consultation sur les Lignes Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL) dans le cadre du dialogue territorial

En février 2020, le ministre des transports a décidé le lancement d'études préliminaires du grand projet ferroviaire de [Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire \(LNOBPL\)](#). Dans le cadre de la première phase un dialogue territorial a été engagé pour permettre l'expression des usagers des transports, de la population, de la société civile organisée, des associations et des élus sur ce projet.

**Plusieurs conseils de développement bretons s'étaient déjà exprimés lors des précédentes consultations de 2014 et 2017 par des cahiers d'acteur et des contributions.** Ils le feront également dans le cadre de cette consultation encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui fera un bilan de cette démarche.

Le réseau des conseils de développement bretons invité aux réunions de concertation par le maître d'ouvrage SNCF Réseau apporte en accord avec les Conseils une contribution sur des éléments communs.

Nous rappelons tout d'abord les principaux objectifs de ce projet suite aux débats publics :

- En priorité améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne avec l'objectif de mettre Brest et Quimper à 3h de Paris et à 1h30 de Rennes.
- Renforcer le réseau inter villes et l'irrigation du territoire breton par un maillage de dessertes rapides et performantes en prenant en compte les besoins pour les trajets occasionnels de longue et courte distance comme pour les trajets du quotidien, l'enjeu étant de travailler en parallèle sur ces deux dimensions.
- De rapprocher Nantes et Rennes par une desserte rapide et cadencée.

Le réseau des Conseils de développement partage globalement ces objectifs portant sur les infrastructures et sur le réseau inter villes car ils auront à terme un effet structurant pour le développement et l'attractivité de l'ouest breton et de l'ensemble de la Bretagne, ce projet doit également répondre aux enjeux climatiques et environnementaux par un transfert de l'auto-solisme vers le fer dans le respect de la Breizh cop.

Enfin ce projet doit profiter à tous les Bretons et à tous les territoires, aussi les relations Nord/Sud et la structuration d'une dorsale sud de Brest à Nantes doivent être partie prenante de ce projet, tout comme la desserte du centre Bretagne.

Mais cela suppose aussi qu'il n'y ait pas de déséquilibre dans l'avancement des dossiers entre les axes Nantes Rennes-Bretagne Sud et l'axe Nord Rennes Brest or c'est ce qui semble se produire aujourd'hui au détriment de l'axe Nord.

**Il faut donc accélérer le calendrier sur l'axe Nord les études opérationnelles et les travaux pour le transport de passagers et le Fret ferroviaire,** le port de Brest ayant- été intégré au [Réseau Central du Réseau Transeuropéen de Transport](#) (RTE-T).

Le tronçon Brest-Morlaix-Rennes-Nantes est inscrit au corridor Atlantique du réseau central étendu. Cela implique le relèvement de vitesse avant 2040 et la mise en place sur cet axe du [Système de Gestion du Trafic ferroviaire européen](#) (ERTMS). Ce dispositif qui est également prévu sur l'axe Rennes-Nantes permettra des gains de temps et des cadencements plus importants et le développement du fret ferroviaire. **Ces réalisations doivent impérativement être inscrites dans les deux Contrats de Plan Etat Région (CPER) à venir en démarrant les travaux par l'Ouest comme pour le plan routier breton.**

## **Il faut faire du rail (passagers et fret ferroviaire) le grand dossier breton des 15 prochaines années**

### **Après le 28 février 2022 poursuivre le dialogue territorial**

Le dialogue territorial engagé a permis d'informer sur le projet et de recueillir l'avis du public et des acteurs territoriaux. Il est indispensable de définir avec la CNDP les modalités du suivi de LNOBPL et de l'association de tous les acteurs, des élus et de la société civile organisée aux différentes étapes.

**Les conseils de développement et leur réseau peuvent apporter leurs contributions et favoriser les débats dans leurs bassins de vie et d'emploi.**

Actuellement une grande partie des Conseils de développement, au travers leurs commissions mobilités, font des propositions concrètes aux élus de leur territoire afin d'accompagner les nouvelles pratiques de mobilités qui intègrent l'utilisation de différents modes de transports qui devront, à terme, permettre à tout le monde de se déplacer en augmentant la part décarbonée.

Force est de reconnaître que pour les habitants des territoires les plus éloignés des pôles d'activités, la mobilité est un facteur déterminant d'autonomie et d'accès à l'emploi et aux loisirs. Il ne s'agit pas de chasser l'automobile du territoire, mais d'améliorer l'offre des autres modes de déplacements afin de maintenir la fluidité de la circulation pour tous.

Le trajet domicile-travail est un élément majeur de la structuration des transports collectifs.

Les Conseils de Développement considèrent que ce projet doit répondre aux enjeux d'un aménagement du territoire permettant le développement de tous les territoires, répondant aux besoins des populations et corrigeant le déséquilibre Est/Ouest qui s'accroît.

Le projet LNOBPL doit donc dépasser le seul enjeu des dessertes entre métropoles à grande vitesse. Il doit viser l'amélioration du service ferroviaire pour l'ensemble des Breton.ne.s et des Ligérien.ne.set le développement du fret.

Aussi les CD bretons :

- D'une part, demandent que la gouvernance du système ferroviaire associe opérateur national, autorités organisatrices (Etat, collectivités, société civile organisée et usagers.)
- D'autre part, décident, en collaboration avec les associations d'usagers de faire, d'ici trois mois en lien avec la SNCF, une proposition d'amélioration du projet afin de mieux intégrer les besoins de la population permettant de répondre à l'urgence climatique et sociale. On peut déjà citer :
  - La structuration de la dorsale Sud de Brest à Nantes notamment par la modernisation de la ligne Brest-Landerneau-Quimper et Redon Nantes via Pontchâteau
  - Le développement des liaisons Nord/Sud (St Brieuc Auray...)
  - Les lignes Roscoff/Morlaix, Rennes/Fougères, Rennes/Chateaubriand, Auray Quiberon..

**Pour le réseau des conseils de développement ce projet doit être co- construit avec l'ensemble des acteurs dans un dialogue territorial continu encadré par la CNDP**

Pour la coordination du réseau : Martine Morel, Jean Verger, Daniel Caillarec, Guy Jourden, Jérôme Arbez